

OPALE

**Observatoire de la privation de liberté et
des sanctions et mesures appliquées dans la communauté**

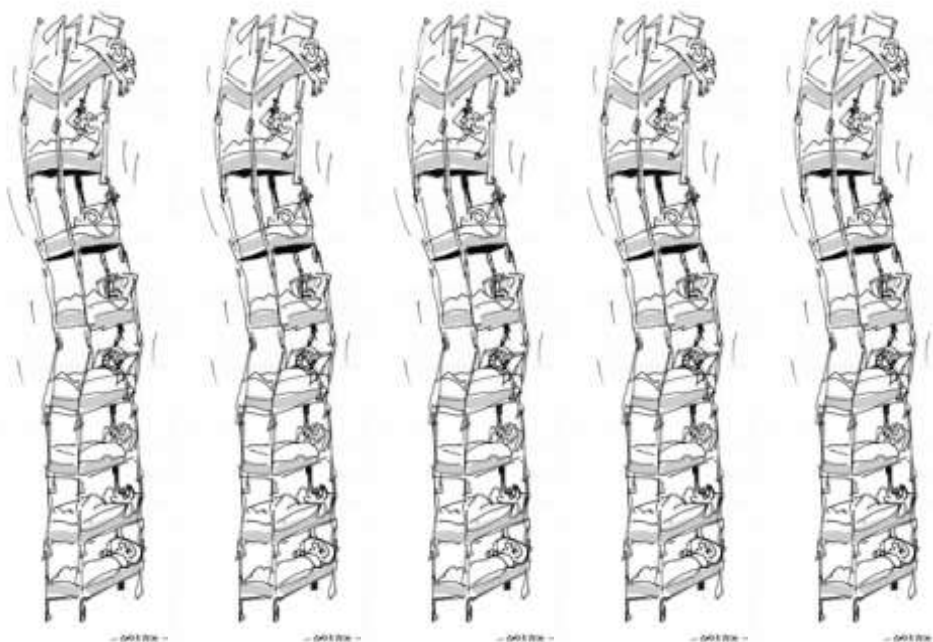
Pierre V. Tournier

Etat de la surpopulation carcérale au 1^{er} mars 2017 et évolution sur un an

Surpopulation carcérale : 14 745 détenus en surnombre au 1^{er} mars 2017.

Inflation carcérale : + 1 850 détenus en plus sur un an (dont + 1 276 pour les prévenus)

Une inflation due pour 69 % à la détention avant jugement définitif



1. Les chiffres de la surpopulation carcérale au 1^{er} mars 2017

Sur les 58 664 places opérationnelles, **3 979 sont inoccupées** (447 en maisons d'arrêt et 3 532 en établissements pour peine).

Les 69 430 personnes détenues se répartissent donc dans $58\,664 - 3\,979 = 54\,685$ places.
Aussi le nombre de **détenus en surnombre** est-il de $69\,430 - 54\,685 = 14\,745$.

Le taux de surpopulation est donc de $14\,745 / 58\,664 = 25$ détenus en surnombre p. 100 places opérationnelles.

Sur ces 14 745 détenus en surnombre, **1 822 dorment sur un matelas** posé à même le sol.

2. Les chiffres de l'inflation carcérale : taux de croissance, sur un an, calculés au 1^{er} mars 2017.

Population sous écrou = + 2,9 %.

Population détenue = + 2,7 %.

Nombre de prévenus détenus = + 6,7 %,

Nombre de détenus en surnombre = + 6,0 %.

Nombre de détenus dormant sur un matelas posé à même le sol = + 26 %.

Nombre de places opérationnelles : - 0,3 %

NB. Ces indicateurs sont calculés par nos soins, sur la base des rares données mises en ligne sur le site du Ministère de la Justice, le 29 mars 2017.